



Jean-Gilles QUENTRIC

Successeur de
Maîtres COLCANAP et DAVEAU
5 rue Colbert
B.P. 41043
29210 BREST cedex 1
Tél : 02.98.44.31.29
Fax : 02.98.80.33.01
Email : etude.quentric@notaires.fr

Service immobilier :
Tél : 02.98.80.06.37

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR POUR UN DIVORCE

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous la liste des documents à nous transmettre. Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

- Par mail : etude.quentric@notaires.fr
- Par téléphone : 02.98.44.31.29

1. L'état civil :

- La copie du livret de famille
- La copie des cartes d'identité des époux.
- La copie du contrat de mariage.
- Les coordonnées des époux (Adresses postales, numéros de téléphones, adresses email)
- Donation entre époux : Date et nom du notaire

2. La procédure :

- Les coordonnées du ou des avocats.
- Les éventuelles pièces de procédure : ordonnance de non conciliation, requête, jugement...

3. Les actifs :

- Les avoirs bancaires : coordonnées des établissements bancaires et numéros.
- Les propriétés : Titres de propriété.
- Les véhicules : cartes grises.
- Les références des contrats d'assurances vie.
- Le dernier relevé épargne salariale ou d'épargne entreprise.
- Les statuts des sociétés mis à jour et les derniers bilans.
- Toutes pièces justificatives des donations et successions recueillies par chaque époux.
- Toutes pièces justificatives de sommes détenues avant le mariage.

4. Les passifs :

- Les soldes des emprunts et de tout passif en cours : tableau d'amortissement à fournir